

# MAJEUR OU MAJEUR SOUS TUTELLE

Vous faites la demande pour vous même.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, un **majeur sous tutelle** peut demander à changer de prénom sans être représenté par son tuteur.

## VOUS VIVEZ EN France :

Vous devez constituer un dossier avec le formulaire de demande et des justificatifs.

### Formulaire

Remplissez le formulaire [cerfa n°16233](#).

### Justificatifs de l'identité et de la résidence

- [Copie intégrale originale de votre acte de naissance](#), datant de moins de 3 mois
- Pièce d'**identité** en cours de validité. Vous devez présenter l'original.
- Copie d'un justificatif de **domicile** récent.  
Si vous êtes hébergé par une autre personne, justificatif de domicile récent de la personne qui vous héberge + [attestation sur l'honneur](#) de la personne qui vous héberge certifiant l'hébergement.

### Éléments concernant l'intérêt de la demande

Selon votre situation, vous pouvez fournir les documents suivants (des copies suffisent) :

- **Enfance ou scolarité**  
Par exemple, certificat d'accouchement, carnet de santé, livret de famille, diplômes.
- **Vie professionnelle**  
Par exemple, contrat de travail, attestation de collègues de travail (accompagnées d'une pièce d'identité), courriels professionnels.
- **Vie administrative**  
Par exemple, pièces d'identité anciennes ou actuelles, factures, avis d'imposition, justificatifs de domicile.
- **Vie personnelle** (famille, amis, loisirs)  
Par exemple, attestations de proches, certificat d'inscription à une activité de loisirs.

Vous pouvez également joindre des **certificats médicaux** indiquant les difficultés que vous rencontrez à cause de votre prénom.

À noter

cette liste est **indicative**. Selon votre situation, vous pouvez fournir d'autres documents.

### Actes de l'état civil devant être mis à jour à la suite du changement de prénom

Selon votre situation, vous devez fournir les **copies intégrales originales** des actes suivants :

- Acte de **mariage**
- Acte de **naissance** de votre **époux(se)** ou **partenaire de Pacs**
- Acte de **naissance** de chacun de vos **enfants**.

Une copie de votre [livret de famille](#) peut être demandée.

Savoir quels sont les justificatifs d'identité à fournir si vous n'avez pas la nationalité française

Vous devez fournir les justificatifs d'identité suivants :

- Copie intégrale originale de votre acte de naissance étranger  
L'acte doit être accompagné de sa [traduction par un traducteur agréé](#).  
Si nécessaire, l'acte doit avoir été [légalisé](#) ou [apostillé](#) *Formalité consistant, après vérification de la qualité, du sceau et de la signature de l'auteur d'un acte, à apposer sur l'acte un timbre, appelé apostille. Cette formalité certifie l'origine et la signature de l'acte mais ne confirme pas son contenu.* Consultez le [tableau récapitulatif de l'état actuel du droit conventionnel en matière de légalisation](#) ou contactez votre ambassade ou consulat. L'acte doit avoir été délivré depuis 6 mois maximum ou être accompagné d'une attestation indiquant qu'aucune copie d'acte plus récente n'est possible. L'attestation doit être délivrée par votre ambassade ou consulat ou une autorité compétente de votre pays.
- Certificat de coutume indiquant les règles de votre pays concernant le prénom et le changement de prénom. Il est préférable de fournir l'original.

Attention

Votre demande de changement de prénom ne peut pas être examinée si vous avez uniquement la nationalité d'un des pays suivants : Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Turquie. Toutefois, votre demande est [recevable](#) *Demande qui peut être examinée* si vous avez également la nationalité française (double nationalité) ou si vous êtes réfugié, apatride, ou bénéficiaire de la protection subsidiaire (Ofpra: Ofpra : Office français de protection des réfugiés et apatrides).

### **Si vous viviez à l'ETRANGER**

Vous devez déposer la demande et les justificatifs **auprès du poste consulaire compétent**.

Consultez le site des consulats et de l'ambassade du pays où vous vivez pour connaître votre circonscription.

## Demande de changement de prénom (Article 60 du code civil)

Vous souhaitez changer votre ou vos prénom(s), ajouter, supprimer et/ou modifier leur ordre.

Vous voudrez bien cocher les cases correspondantes à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, joindre les pièces justificatives nécessaires, puis dater et signer ce formulaire.

Votre demande doit être remise soit à la mairie de votre lieu de résidence, soit à celle de votre lieu de naissance.

### VOTRE IDENTITE

Madame  Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : \_\_\_\_\_

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : \_\_\_\_\_

Votre (ou vos) prénoms : \_\_\_\_\_

Vos date et lieu de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

à \_\_\_\_\_

Votre (ou vos) nationalité(s) : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Commune : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

### VOTRE DEMANDE

Je demande à ce que désormais, les prénoms apparaissent dans l'ordre déterminé ci-dessous :

1<sup>er</sup> prénom : \_\_\_\_\_

2<sup>ème</sup> prénom : \_\_\_\_\_

3<sup>ème</sup> prénom : \_\_\_\_\_

4<sup>ème</sup> prénom : \_\_\_\_\_

(Si le nombre de prénoms est supérieur à 4, veuillez utiliser une feuille libre)

Pour le(s) motif(s) suivant(s) : (joignez tous documents utiles à la présente demande afin d'attester de l'intérêt légitime)

---

---

---

---

---

J'atteste sur l'honneur qu'aucune procédure de changement de prénom(s) n'est en cours devant les juridictions françaises, et qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil.

Par ailleurs :

Aucune demande de changement de prénom(s) n'a été formulée à ce jour

La ou les demande changement de prénoms mentionnées ci-dessous ont déjà été formulées :

Date et lieu de la demande	Autorité saisie	Décision

Je demande également la mise à jour des actes de l'état civil listés ci-dessous, dès lors que le changement de prénom(s) demandé aura une incidence sur ces actes :

**Acte de naissance :** |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

**Acte de mariage (le cas échéant) :** |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

**Acte de naissance du conjoint ou partenaire de PACS (le cas échéant)**

Nom du conjoint/partenaire : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_

**Acte de naissance du/des enfant(s) (le cas échéant)**

Nom du premier enfant : \_\_\_\_\_

Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| à \_\_\_\_\_





## Dossier de demande de changement de prénom <sup>\*(1)</sup>

Pièces à fournir	majeur	mineur <sup>*(2)</sup>	majeur protégé <sup>*(4)</sup>	étranger <sup>*(6)</sup>
<b>pièces ou documents permettant de justifier de son intérêt légitime <sup>*(7)</sup> annexe 2</b>	X	X	X	X
demande de changement de prénom - <b>annexes 4-5-6-7</b>	<b>annexe 4</b>	<b>annexe 6 ou 7</b>	<b>Annexe 5</b>	<b>Annexe 4</b>
copie intégrale de l'acte de naissance - moins de 3 mois au dépôt du dossier	X	X	X	- de 6 mois
présentation de l'original de la pièce d'identité en cours de validité <sup>*(3)</sup>	X	éventuellement	X	X
justificatif de domicile ou de résidence récent	X	X	X	X
attestation sur l'honneur de l'hébergeant	X			X
justificatif de domicile ou de résidence de l'hébergeant récent	X	si le demandeur est hébergé		X
acte de mariage	X	enfant(s)	X	c'est à l'intéressé à informer à ses autorités administratives pour mise à jour
copie intégrale de l'acte de naissance du conjoint	X	commun (s)	X	
copie intégrale de l'acte de naissance du partenaire (PACS)	X	couple marié non marié	X	
copie intégrale de l'acte de naissance de son/ses enfants(s)	X	PACS	X	
livret de famille	X	<b>annexe 3</b>	X	
consentement et présence obligatoire du mineure de + de 13 ans <b>annexe 7</b>	-	X	-	X
certificat de coutume sur les dispositions applicables sur le prénom	-	-	-	X

Les annexes mentionnées sont celles figurant dans la circulaire.

(1) présence obligatoire du demandeur (dossier rejeté par courrier, courriel, télécopie, tierce personne).

(2) vérification de la qualité de représentant légal - enfant commun et filiation établie à l'égard de l'un ou des deux parents.

(3) document d'une administration publique comportant nom et prénom(s), date, lieu de naissance, photographie, signature, identification, date et lieu de l'autorité émettrice.

(4) présence obligatoire du tuteur et accord obligatoire du demandeur..

(5) à l'issue de la recevabilité de la demande il est fortement conseillé de remettre un récépissé de dépôt.

(6) voir tableau 1

(7) voir tableau 2

Tableau 1	Procédure de changement de prénom au demandeur de nationalité étrangère
copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 6 mois	justifier de sa nationalité ou du double droit du sol acte avec sa traduction en français par un traducteur assermenté par une cour d'appel française au préalable cet acte doit être légalisé ou revêtu de l'apostille
Acte de + de 6 mois	toutefois le délai de moins de 6 mois ne s'applique pas lorsque l'acte émane d'un système d'état civil étranger ne procédant pas à la mise à jour des actes A ce titre une copie de plus de 6 mois pourra être fournie sous réserve qu'elle soit accompagnée d'une attestation des autorités consulaires ou d'une autorité habilitée indiquant qu'aucune copie d'acte plus récente n'est possible et que l'acte ne fait l'objet d'aucune mise à jour
Avis de mention	Pas de transmission d'avis de mention c'est à l'intéressé à informer ses autorités administratives en fournissant la notification de changement de prénom
Certificat de coutume	ce certificat doit faire état des dispositions étrangères applicables au prénom et à la procédure de changement de prénom au vu du certificat l'O.E.C. appréciera si les dispositions étrangères apparaissent contraires à l'ordre public international français. Dans cette hypothèse il conviendra d'écarter la loi étrangère au profit du droit français
Les règles de légalisation et de l'apostille	<a href="http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/tableau_regime_legalisation_par_pays-usage_interne-aout2016">http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/tableau_regime_legalisation_par_pays-usage_interne-aout2016</a>
informations	l'O.E.C. informera le demandeur de ce que la décision de changement de prénom pourrait ne pas être reconnue par les autorités étrangères
cas particulier	Demandeur de nationalité française ne disposant pas d'acte de naissance dressé ou transcrit en France la demande doit être acceptée et traitée avec les mêmes dispositions précédentes
convention n° 4 C.I.E.C.	Allemagne, Autriche, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Turquie Les ressortissants de ces pays ne peuvent obtenir le changement de prénom que s'ils possèdent le double droit du sol

Tableau 2	<p><b>A titre indicatif - non cumulatif - non exhaustif</b>  <b>pièces ou documents à fournir et permettant de justifier de son intérêt légitime au changement sollicité</b></p>
<p><b>enfance</b> <b>ou scolarité</b></p>	<p>certificat d'accouchement - bracelet de naissance - copie du carnet de santé</p> <p>livret de famille des parents</p>
<p><b>vie</b> <b>professionnelle</b></p>	<p>certificat de scolarité - bulletins scolaires - diplômes - certificat d'inscription à une activité de loisirs</p> <p>contrat de travail - bulletins de salaire - courriels professionnels - documents sur la carrière professionnelle</p> <p>attestation syndicale - attestations de collègues de travail avec copie de leurs pièces d'identité</p>
<p><b>vie personnelle</b> <b>familiale</b> <b>amicale</b> <b>loisirs</b></p>	<p>attestations de proches avec copie de leurs pièces d'identité</p> <p>certificat d'inscription à une activité de loisirs</p> <p>attestations sportives, culturelles ou autres</p>
<p><b>vie</b> <b>administrative</b></p>	<p>pièces d'identité anciennes ou actuelles - justificatifs de domicile - baux</p> <p>factures énergie ou autres - avis d'imposition ou non-imposition - avis d'impôts locaux, fonciers</p> <p>certificats de professionnel de santé</p> <p>prénom français non reconnu par un état civil étranger (livret de famille - attestation de l'autorité consulaire étrangère)</p>
	<p>francisation du prénom</p> <p>Traduction d'un prénom étranger en prénom français</p>

